

C.P. 325, daté le 11 février 1918.—Amplification des pouvoirs du contrôleur du combustible. (*Document de la session, No 58.*)

Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des décrets du conseil suivants:—

C.P. 359, daté le 20 février 1918.—Règlements pourvoyant à la conservation du combustible nécessaire à la sécurité nationale.

C.P. 564, daté le 8 mars 1918.—Modifiant les règlements édictés concernant l'économie du combustible par la fermeture des clubs de golf, de yachts, de canots, de chasse et champêtres et des endroits d'amusement en certains jours.

C.P. 2729, daté le 4 octobre 1917.—Création d'un comité de sélection *re* l'impression des documents publics.

C.P. 337, daté le 8 février 1918.—Création d'un sous-comité du comité de guerre du cabinet, à être connu sous le nom de Bureau de commerce de guerre. (*Document de la session, No 59.*)

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Résolu, qu'un comité spécial soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents prescrits par la règle 10; le dit comité devant se composer de Sir Robert Borden, Sir Wilfrid Laurier, messieurs Reid (Grenville), Calvell, Calder, Robb et McOig,—et que la partie de la règle 10 qui limite le nombre des membres du dit comité soit suspendue.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant-en-chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à neuf heures et cinquante-deux minutes p.m., elle s'ajourne à demain à deux heures p.m.